



**Commission Régionale de Karting
Languedoc - Roussillon**

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CRK Languedoc-Roussillon

Lundi 02 avril 2012

L'Assemblée Générale de la Commission Régionale Karting du Languedoc-Roussillon, s'est réunie à Nîmes au siège du CRSA Languedoc-Roussillon, 115 avenue Amédée Bollée – Km Delta, le lundi 02 avril 2012 à 18H30.

Délégué(e)s des Associations présent(e)s ou représenté(e)s :

ASK Cévenole	MARTIN Philippe
	FLORES René
ASK La Séranne	LOPEZ Paul (Représenté – Pouvoir donné à Fabien LOPEZ)
	LOPEZ Fabien
ASK La Grande Motte 34	ZERVOS Nicolas
	CHAMONTIN Henri-Pierre

Délégué(e)s des Associations présent(e)s ou représenté(e)s avec voix consultatives :

ASK du Biterrois	MARTINEZ Michel
	JOUINES Jean
ASK Catalogne	BESSET Eléonore
	DUBREUIL Renaud
ASK Nîmes Ledenon	

Délégué(e)s des Associations excusé(e)s :

ASK KC Audois	SOGUEL Claude
	GILBERT Philippe
ASK Nîmes Ledenon	
	DUMAS ZERVOS Olivier



ASK 66	QUIEF Audrey
	TRICOIRE Muriel

Délégué(e)s des Associations absent(e)s :

ASK Catalogne	JOLLY Cyril
ASK Montpellier Occitan	NOTO Georges
	Délégué(e)

Membre du Comité Directeur de la CRK Languedoc-Roussillon invité et présent :

JACQUEMIN Jacques

Invités présents :

CHARDES Yves
FLORES Mathieu
PAINA Michel

Les 9 ASK de la Commission Régionale représentent un potentiel de 548 voix dont 73 consultatives, (ASK du Biterrois, ASK Catalogne, ASK Nîmes Ledenon, ASK 66).

NB : La CRK comptabilisait au 31/12/2011, 607 licenciés dont 59 étaient détenteurs d'une licence ICT.

L'ASK KC Audois ne participe pas au vote, (Président et Délégué excusés). Elle compte 38 voix.
L'ASK Montpellier Occitan ne participe pas au vote, (Président et Délégué(e) absents). Elle compte 144 voix.

Participent au vote les ASK Cévenole (115 voix), ASK La Sérane (74 voix), ASK La Grande Motte 34 (104 voix).

Le total du nombre de voix présent ou représenté est de 293 sur un potentiel de 475.

L'ASK 66 ne participe pas au vote consultatif, (Présidente et Déléguée excusées). Elle compte 7 voix.

L'ASK Nîmes Ledenon ne participe pas au vote consultatif car elle compte 0 voix.

Participent au vote consultatif les ASK du Biterrois (29 voix) et ASK Catalogne (18 voix).

NB : L'ASK Catalogne ne dispose que de 18 voix au lieu des 37 possibles, son Président étant absent, n'ayant pas donné de pouvoir au Délégué et n'étant pas licencié FFSA 2012.

Le total du nombre de voix consultatives présent ou représenté est de 47 sur un potentiel de 73.



Le Président de la CRK souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 18H30.

Premier point à l'ordre du jour : Approbation de l'ordre du jour.

Lecture est faite de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Deuxième point à l'ordre du jour : Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CRK Languedoc-Roussillon en date du 17 janvier 2011.

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CRK Languedoc-Roussillon en date du 17 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.

Troisième point à l'ordre du jour : Bilan moral et sportif de la saison karting 2011 Languedoc-Roussillon.

Le Président donne lecture du bilan moral et sportif et du rapport d'activité 2011.

Le bilan et le rapport sont approuvés à l'unanimité.

Quatrième point à l'ordre du jour : Bilan comptable et financier et approbation des comptes, (situation au 31/12/2011).

Le Trésorier donne lecture du rapport financier.

Il ressort :

un total des produits d'exploitation de 23.879,00 €,

un total des charges d'exploitation de 26.500,13 €,

un résultat d'exploitation de -2.621,13 € (perte),

un résultat financier de 301,39 €,

un résultat exceptionnel de 7.784,10 €,

un résultat net comptable de 5.464,36 €.

Les comptes de l'exercice et les bilans sont approuvés à l'unanimité.

Le résultat net comptable de 5.464,36 € sera affecté en report à nouveau créditeur.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Cinquième point à l'ordre du jour : Distribution aux membres, d'une copie des statuts modifiés (changement d'adresse du siège), de la CRK Languedoc-Roussillon et adoptés lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à La Grande Motte, le 17 janvier 2011.

Le Président de la CRK distribue aux représentants des ASK présents, copies des statuts modifiés de la CRK, du récépissé de déclaration de modification, de l'annonce de modification au Journal Officiel ainsi que copies des récépissé de déclaration de création et de l'annonce de création au Journal Officiel.

Trois ASK n'étant pas présentes lors de cette Assemblée Générale (ASK KC Audois, ASK Montpellier Occitan, ASK 66), leur exemplaire de statuts de CRK restera à leur disposition au siège de la CRK à Pérols.

Sixième point à l'ordre du jour : Pourvoi d'un poste de membre du Comité Directeur de la CRK, resté vacant.

Un appel à candidatures a été lancé le 02 mars 2012 sur le site Internet karting-sud.com (site officiel de communication de la CRK), par e-mail à l'ensemble des licenciés de la région dont la CRK dispose les adresses électroniques, par e-mail et courrier recommandé avec AR aux Présidents des ASK.

Une seule candidature est parvenue dans les délais au siège de la CRK. Il s'agit de la candidature de M. Michel MARTINEZ.

Messieurs Yves CHARDES et Jacques JACQUEMIN sont nommés scrutateurs de cette élection à bulletin secret.

Le total du nombre de voix présent ou représenté est de 293 sur un potentiel de 475.

Le total du nombre de voix consultatives présent ou représenté est de 47 sur un potentiel de 73.

Après dépouillement des bulletins de vote, Michel MARTINEZ est élu membre du Comité Directeur de la CRK Languedoc-Roussillon à l'unanimité des voix (293), ainsi qu'à l'unanimité des voix consultatives (47).

Sixième point à l'ordre du jour : Questions diverses.

Question 1 : Proposition du Président et du Trésorier de la CRK, d'ouverture d'un Compte à Terme (Fidelis) et d'un Livret A Associatif (Compte titres).

Après débat, il est décidé à l'unanimité l'ouverture d'un Compte à Terme (Fidelis) et d'un Livret A Associatif (Compte titres) auprès de l'établissement bancaire Banque Populaire du Sud, agence Montpellier Alco. Le Trésorier est mandaté à cet effet.

Liberté est donnée au Président et au Trésorier de la CRK de gérer ces deux comptes au mieux des intérêts de la CRK.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H45.

Le Président
Nicolas ZERVOS

Le Secrétaire
Fabien LOPEZ

En PJ

Annexe 1 : Bilan Moral & Sportif / Rapport d'activité 2011 CRK LR

Annexe 2 : Bilans Actif et Passif / Compte de Résultat 2011 CRK LR

